

ANNEXE AU CONTRAT DE SEJOUR

TARIFS POUR L'ANNEE EN COURS

Par délibération en date du 23 novembre 2022 et du 27 Février 2023, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a fixé comme suit les tarifs des loyers, charges locatives et prestations :

LOYERS (tarif au 1^{er} Janvier 2023) :

- Type 1bis 495, 60 €
- Type 2 572, 48 €

CHARGES LOCATIVES (tarif au 1^{er} Mars 2023) :

- Type 1 bis occupé par une personne seule 148,20 €
- Type 1 bis occupé par un couple 162,08 €
- Type 2 occupé par une personne seule 164,35 €
- Type 2 occupé par un couple 178,44 €

PRESTATIONS	2023
Accompagnement des résidents par le personnel	3,15 €
Repas résident	8,89 €
Repas retraité non résident de la commune	8,89 €
Repas invités adultes servis en salle à manger à partir de 13 ans	11,06 €
Repas invités enfants jusqu'à 12 ans	5,00 €
Port du plateau occasionnel	3,15 €
Port du plateau non occasionnel	1,58 €
Lessive (produit de lavage fourni)	6,41 €
Chambre d'hôte, une nuit :	
- Petit Lit :	10,85 €
- Grand Lit :	15,70 €
- Les 2 lits :	26,50 €
Téléphonie	21,20 €
Remplacement d'un Néon	13,78 €
Remplacement d'un abattant WC	38,49 €
Garde-meubles (si place disponible). Gratuité les 15 premiers jours. Durée maximale 6 mois.	2,10 € par jour